

## Haïti : l'impasse politique d'Aristide

Francois Audet

L'espoir de changement qu'avait incarné Jean-Bertrand Aristide, après la chute de la dictature duvaliériste de 1986, s'est évanoui. Le mouvement Lavalas, ce torrent populaire qui avait triomphalement porté le curé des bidonvilles à la présidence, en décembre 1990, a déferlé en luttes fratricides qui paralysent la gouvernance et contrarient les bailleurs de fonds internationaux.



Cité Soleil, mercredi 5 novembre 2003, 1h30 du matin : un autre chef d'OP « organisation populaire » vient d'être liquidé : Rodson Lemaire, alias Colibri, est le dernier d'une longue liste de leaders d'organisations communautaires qui semblent être trop perturbants pour le pouvoir en place. Il faut remonter à l'origine du mouvement Lavalas pour

comprendre le cul-de-sac politique auquel fait face le président Aristide.

Influencé par le mouvement latino-américain de la théologie de la libération<sup>1</sup>, Jean Bertrand

<sup>1</sup> Depuis le début des années 1960, un vaste mouvement de théologiens et de laïcs est né en Amérique latine à partir de l'émotion de l'indignation face à la pauvreté. Bien qu'il soit démarré en retard en Haïti, il s'implante sûrement et Aristide

Aristide est un prêtre catholique qui a bâti sa popularité dans les milieux pauvres et les bidonvilles d'Haïti. Appuyé par une population excédée des makoutes, Aristide participe au développement des TKL ou « *ti kominote légliz* ». Ces comités étaient basés sur les croyances religieuses et révolutionnaires donnant de l'espoir à un pays soumis à la dictature. C'est, entre autres, à travers ces TKL que certaines élites s'associent tant dans les campagnes que dans les villes pour promouvoir leurs intérêts économiques et politiques.

Toujours à la même époque, mais en parallèle, des organisations populaires de quartier voient le jour, certaines ayant comme objectif la protection de zones urbaines et péri-urbaines et d'autres ayant été fondés par des dirigeants d'étudiants universitaires ou des intellectuels politisés<sup>2</sup>.

La popularité d'Aristide a donc coïncidé avec la conjonction du besoin « populaire » de trouver une alternative sociale et politique à la dictature, ainsi qu'au contexte de « révolution théologique » qui régnait en Amérique latine à l'époque. Aristide représentait cet espoir. De fait, une coalition d'organisations populaires de gauche « mandatait » alors Aristide pour remettre Haïti sur la voie de la démocratie. Le mouvement Lavalas était né<sup>3</sup>.

C'est en 1990 qu'Aristide arrive au pouvoir avec 67% des voix suite à une élection organisée par la présidente sortante Ertha Pascal Trujillo. Ces élections représentaient un moment de rupture avec la longue histoire de domination et de répression jusque-là écrite en Haïti. Elles constituaient un point culminant du processus d'expression et de renforcement d'une société civile éprouvée. Étant donné l'importance de la majorité « pauvre » (plus de 80%) traditionnellement exclue, le seul jeu démocratique des mécanismes de représentation confère donc à Aristide un poids politique considérable. Le nouveau gouvernement entreprendra « d'enrayer la corruption, d'assainir

les finances publiques en exigeant le paiement des taxes et des impôts, de redresser l'appareil judiciaire, de favoriser la participation des citoyens aux affaires publiques, et invitera l'armée à changer ses pratiques vis-à-vis de la population civile »<sup>4</sup>. Toutefois, le 29 septembre 1991, un coup d'État militaire soutenu par l'administration de George Bush (père), permettra au général Raoul Cedras de prendre le pouvoir qui obligera Aristide à quitter le pays pour quelques années. Les partisans du putsch affirmaient alors, avec un mépris doublé de paternalisme, que le peuple n'était pas prêt pour la démocratie.

Suite à ces événements, le pays connaîtra alors la période la plus sanglante de son histoire récente : durant l'absence d'Aristide, de septembre 1991 à octobre 1994, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes de très graves violations des droits de la personne dans l'ensemble du territoire haïtien. La vague de répression initiée par le coup d'État du 29 septembre 1991 a déferlé avec une ampleur et une intensité sans précédent menant à un climat d'hostilité sociale alliant vengeance et impunité.

Mais quel était le bilan des neuf premiers mois au pouvoir d'Aristide? En fait, il a vite démontré qu'il était meilleur à s'attirer l'appui des foules qu'à conduire sa stratégie politique. Dès les premiers jours de son arrivée à la présidence, il commet une grave erreur en faisant livrer un mandat d'arrêt contre la présidente sortante, madame Trujillo, alors qu'elle avait été la seule gouvernante à réussir à remettre Haïti sur la voie de la démocratie en forçant la tenue d'élections démocratiques. De plus, Trujillo continuait alors d'exercer une influence politique importante. Aristide s'est donc mis à dos bon nombre de politiciens et ex-duvalieristes influents.

Sa deuxième bévée politique en 48 heures a été la démobilisation et la mise à la retraite de plusieurs militaires puissants. Cette action révélait qu'Aristide agissait en révolutionnaire alors qu'il avait été mis au pouvoir démocratiquement. Mais cela ne suffira pas à anéantir les espoirs nourris à son égard. Il faudra plutôt une intervention externe (américaine) pour qu'Aristide s'exile quelques années.

C'est seulement 3 ans plus tard (1994), appuyé par l'administration Clinton à Washington et par les sympathisants du « black

---

apparaît comme l'un des leaders. André Corten indique cependant que contrairement au reste de l'Amérique latine, ce mouvement ne s'est pas matérialisé en politique de la libération en Haïti. Corten, André (2000) *Diabolisation et mal politique. Haïti : misère, religion et politique*, Édition du CIDIHCA. Canada.

<sup>2</sup> Smarth, Luc (1998) *Les organisations populaires en Haïti : Une étude exploratoire de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*, Port au Prince - Montréal, Édition CREDIP-IDIHCA.

<sup>3</sup> Moise, Claude (1994) *Une constitution dans la tourmente : Le nouveau régime politique haïtien et la crise nationale (1987-1993)*, Montréal

<sup>4</sup> Jean Bertrand Aristide. Discours d'assermentation. 1990.

caucus », qu'Aristide est « réinstallé » au pouvoir afin qu'il termine son mandat<sup>5</sup> suspendu par le coup d'État de Cedras. C'est justement à son retour au pouvoir qu'il débute son plan d'appui aux organisations populaires dans l'idée qu'elles défendent les « intérêts nationaux » dans l'éventualité d'un autre coup d'État. Cet appui s'est, entre autres, traduit par l'armement des organisations populaires afin qu'elles puissent assurer la sécurité du mouvement Lavalas. La Constitution ne lui permettant pas d'effectuer deux mandats consécutifs, il fut obligé de se retirer le temps que son ancien ami et Premier ministre, René Préval, prenne le flambeau de la présidence. Aristide renoue toutefois avec le pouvoir en 2000 après des élections controversées et truffées d'irrégularités.

Vingt ans après ses débuts sur la scène publique, les organisations populaires, qui étaient à la base de l'appui populaire d'Aristide, se retournent contre lui. Aux prises avec des « accords » à respecter avec les bailleurs de fonds internationaux, Aristide doit présenter un bilan d'ordre public positif et faire le ménage des milices et des mafias que sont devenues aujourd'hui les organisations populaires. Effectivement, les principaux bailleurs de fonds (le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et les pays de l'OCDE) exigent d'Haïti un minimum d'effort pour remettre le pays sur la voie de la démocratie, réduire la violence et assurer la saine gestion de l'État. En supprimant les chefs de ces organisations maintenant accusées d'être les responsables des fléaux d'Haïti, Aristide se met alors à dos ses propres alliés. Ces derniers mobilisent peu à peu les communautés locales contre leur chef d'État alors qu'elles avaient autrefois été le tremplin politique d'Aristide.

Ce blocage politique, arrivant après trois ans de dévouement, ne laisse aucune perspective de dénouement. Combiné à un marasme économique persistant, Haïti est donc aux prises avec ce que des institutions tant nationales qu'internationales qualifient de situation d'urgence.

### Quel avenir pour Haïti?

Aristide est à la croisée des chemins. Il ne reste plus que deux ans à son mandat et il est assailli de pressions de toutes parts pour initier

le processus électoral. Tous les scénarios probables à moyen terme qui se présentent à Haïti se situent entre l'hypothèse d'un retour à une dictature couronnant Aristide en l'absence d'alternatives politiques et la tenue d'élections « démocratiques » sans opposition réelle sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA).

Le choix du scénario tient aux fonds que les États-Unis voudront bien investir dans ce pays. Compte tenu des coûts énormes du nouvel agenda de la guerre au terrorisme lancée par Washington depuis le 11 septembre 2001, il est peu probable que l'administration Bush (fils) place Haïti sur sa liste d'épicerie. On sait également que le « black caucus » ne dispose que de très peu d'appuis au sein de l'administration en place.

Néanmoins, Haïti fait partie des pays ciblés par les Américains pour la lutte aux narcotrafiquants. On sait que plusieurs groupes de narcotrafiquants sont identifiés comme faisant partie d'organisations terroristes, ce qui pourrait susciter l'intérêt des Américains. Du point de vue de Washington, la capacité de nuisance d'Haïti pourrait se limiter aux « boat people » qui parviennent à gagner les côtes de Floride, mais également à son rôle d'entrepôt de réexportation de la cocaïne colombienne : 15 % de la cocaïne consommée aux États-Unis transite par Haïti. Par conséquent, il est aussi probable que les États-Unis décident de fournir à l'OEA<sup>6</sup> les ressources nécessaires pour que l'Organisation puisse voir à la tenue d'élections démocratiques en Haïti au terme du mandat d'Aristide.

Dans tous les cas, les perspectives demeurent malheureusement assez sombres pour Haïti. Soit le pays continue de vivre la situation actuelle de violence sous un Aristide devenu dictateur, soit l'OEA investit Haïti avec les ressources nécessaires, à la fois militaires et humanitaires, pour assurer un processus électoral démocratique. Si ce dernier scénario se réalise toutefois, quelles sont alors les options politiques possibles?

<sup>5</sup> Les Nations Unies avaient, à l'époque, entériné l'utilisation de la force pour appuyer le retour au pouvoir d'Aristide.

<sup>6</sup> L'OEA a été mandatée en Haïti pour assurer (1) la tenue d'élections sécuritaires, (2) le désarmement et (3) l'appui à la formation du corps policier. Ce mandat est très important et confère à l'OEA un rôle de tuteur international. Dans : <http://www.oas.org/main/main.asp?sLang=F&sLink=http://www.oas.org/OASpage/eng/latestnews/latestnews.asp>

### Des bailleurs de fonds exaspérés...

Haïti est l'un des pays qui reçoit le plus d'aide internationale des pays de l'OCDE avec un ratio de 273\$US par habitant<sup>7</sup>. On note cependant que cette aide a diminué drastiquement de plus de 60% depuis 1995, passant de 726 millions en 1995 à 263 millions en 1999. Cette diminution s'explique, entre autres, par l'essoufflement des principaux donateurs à un pays qui ne démontre pas la volonté de collaborer dans l'amélioration de sa gestion. Ce manque de collaboration a engendré la mise en œuvre d'une politique « punitive » et de chantage des principaux bailleurs de fonds, forçant l'État haïtien à régler ses problèmes internes. Cette politique avait été avancée entre 1997 et 2000, particulièrement par la Banque mondiale et le FMI. Mais on s'est rapidement rendu compte que cette politique « punitive » bénéficiait d'avantage à ceux là même que l'on voulait réprimander et que la population haïtienne déjà très marginalisée, souffrait de plus en plus du manque de ressources financières et humanitaires.

Face à ce constat, on note un retour progressif de certains donateurs importants; c'est le cas entre autres de la Banque interaméricaine de développement (BID) qui vient d'annoncer le ré-engagement d'Haïti dans son programme d'aide et de crédits financiers avec la signature d'un nouveau prêt de 202\$ millions<sup>8</sup>. Cette initiative de la BID ne semble cependant pas ébranler la Banque Mondiale dont le message est encore clair concernant sa politique punitive<sup>9</sup>.

### La position canadienne

Le gouvernement canadien, quant à lui, a concédé un « mea culpa » pour son programme mis en œuvre depuis les cinq dernières années. Une récente initiative visant à évaluer l'aide

canadienne<sup>10</sup> en Haïti souligne le très faible impact de l'ADP canadienne (95\$ millions de dollars entre 1999 et 2002 seulement). Par conséquent, on tente par tous les moyens de formuler une nouvelle politique étrangère pour Haïti, qui serait plus souple, répondant aux réalités locales et mettant fin aux années de cette politique « punitive ».

Avec une économie en déroute<sup>11</sup> et une société civile armée, il devenait clair que le programme d'aide canadienne « traditionnelle » ne tenait plus compte des risques encourus par les organisations partenaires responsables de la mise en œuvre des projets.

L'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) a ainsi lancé une vaste consultation publique pour développer une nouvelle approche de l'aide canadienne en Haïti basée sur le concept de « partenaire difficile », faisant référence aux pays ne respectant pas les normes de son *Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace*<sup>12</sup>.

Toujours au stade de l'élaboration, le nouveau programme de l'ACDI semble suggérer une plus grande souplesse quant aux mécanismes de financement proposés par l'Agence pour la livraison de l'aide canadienne. Cela impliquerait un mélange d'appels d'offres internationales, d'appuis aux initiatives de l'OEA, un programme pour répondre aux initiatives locales et, espérons-le, d'un espace pour financer les initiatives d'organisations canadiennes qui oeuvrent au pays. Haïti devient donc le laboratoire de cette nouvelle approche qui sera sous l'observation du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada et des ONG canadiennes (MAECI).

<sup>7</sup> Ce montant est la moyenne de l'APD de l'OCDE sur 5 ans (de 1995 à 1999) par habitant.

<http://www1.oecd.org/dac/htm/dacstats.htm>

<sup>8</sup> Voir l'annonce officielle sur le site Internet de la Banque interaméricaine de développement (BID):

[http://www.iadb.org/NEWS/Display/PRView.cfm?PR\\_Num=231\\_03&Language=english](http://www.iadb.org/NEWS/Display/PRView.cfm?PR_Num=231_03&Language=english)

<sup>9</sup> Haïti n'a pas accès au programme du HIPC « Heavily Indebted Poor Countries » qui lui permettra d'annuler une partie de sa dette extérieure. Le message de la Banque Mondiale à ce sujet est clair : « Despite being very poor and having a relatively significant external debt level, Haiti does not meet all the criteria for HIPC assistance ... more importantly, Haiti needs to make significant strides in strengthening governance and institutions, and show a commitment to reducing poverty ». Dans :

<http://lnweb18.worldbank.org/External/lac/lac.nsf/Countries/Haiti/4939BA8C8760F114852569960056D487?OpenDocument>

<sup>10</sup> L'ACDI et le MEACI a invité tous ces partenaires, en octobre dernier, à une consultation afin d'identifier les faiblesses du programme canadien en Haïti et pour partager la nouvelle approche proposée.

<sup>11</sup> Le PNB est négatif depuis 3 ans et est passé de 3.1% en 1998 à -0,9% en 2002 et tout porte à croire que 2003 sera la pire année en 12 ans; source: Banque mondiale: <http://devdata.worldbank.org/external/CPPProfile.asp?SelectedCountry=HTI&CCODE=HTI&CNAME=Haiti&PTYPE=CP>

<sup>12</sup> C'est en septembre 2002 que l'ACDI mettait de l'avant cette nouvelle politique voulant ainsi mettre un terme aux programmes d'aide « inefficaces » et non-durable pour concentrer son aide autour de quelques pays ayant répondu aux critères « d'efficacité »: voir: <http://www.acdi-cida.gc.ca/aide-efficace>